



Déclaration de la FSU au CHSCTA du 17/11/2020

« Aujourd'hui rien »

On imagine aisément mais avec un mélange de consternation et de fureur que c'est ce qu'a dû inscrire dans son journal le ministre de l'Education nationale le mardi 10 Novembre puisqu'aucune mesure n'a été annoncée jeudi 12 au soir lors de la conférence de presse du premier Ministre. Pourtant une grève massive s'est déroulée dans les écoles et les collèges pour que de réelles mesures sanitaires soient prises.

Les collègues de notre académie, alors que des vies scolaires et des salles entières de professeurs étaient désertées mardi, apprécieront à sa juste valeur ce rien, qui définit finalement assez bien la considération qu'a pour nous notre employeur.

Depuis mars, les personnels se mobilisent sans faillir, et c'est grâce à cela que l'institution tient la route. Cette crise révèle de façon criante les manques de notre institution qui existent déjà pourtant en temps normal, que ce soit le déficit en personnel pour assurer le suivi des élèves, ou plus globalement l'état désastreux de la médecine du travail.

Ce qui se joue pour les infirmières et infirmiers scolaires en est l'exemple le plus criant. Leurs missions, pourtant essentielles pour les élèves, sont déjà détournées par le « traçing » des cas contacts sans formation préalable et la participation des infirmières aux cellules COVID dans certains départements (45). Encore mieux, on leur demande aujourd'hui de nouvelles tâches qui confèrent aux missions et au rôle de la médecine du travail. Ainsi, le ministre annonce aux médias la réalisation de tests d'orientation diagnostic nasopharyngé pour les personnels des établissements scolaires qui seraient demandé aux infirmières scolaires ! L'Etat doit se donner les moyens de lutter contre la pandémie et faire réaliser des tests par d'autres professionnels que les infirmiers.es de l'EN. La réussite et le suivi des élèves n'a pas à être sacrifié pour pallier à l'indigence des moyens mis pour les personnels.

Le premier respect dû aux agents est de protéger leur santé en ces temps de pandémie, alors que non l'épidémie n'est pas maîtrisée, non un protocole sanitaire répétant ad nauseam le « si possible » n'est pas protecteur, et que lors de cette rentrée, l'inaction et la passivité de l'administration ont conduit des collègues dont la pathologie était citée dans le décret de mai à se retrouver en situation de travail sur site et en particulier dans les établissements scolaires. L'avis du Conseil scientifique du 26 octobre est pourtant limpide : « les adolescents de 12 à 18 ans semblent avoir la même susceptibilité au virus et la même contagiosité vers leur entourage que les adultes. (...) Le risque d'épidémie est bien documenté avec une transmission vers le personnel enseignant. »

Il est particulièrement inquiétant d'entendre d'un côté la ministre du Travail fustiger les entreprises qui n'appliquent pas la règle du télétravail, et voir l'administration être tellement poussive concernant cette règle, tergiversant, trouvant des biais pour faire venir les agent-es, y compris dans l'Education nationale. Que de différences inexplicables, assez facilement explicables mais oh combien peu excusables, existent entre la circulaire de la fonction publique du 29 octobre, et le protocole sanitaire ainsi que le guide académique version 8. L'une insiste sur le télétravail qui est désormais la règle et la protection de la santé, les autres, protocole comme guide, le font avec une grande réticence, en particulier pour les personnels vulnérables, déclinant les mesures d'aménagement de poste qui semblent faites pour faire venir à tout prix les agents. Les mesures qui nous remontent des services, forçant les agents à venir sur site au moins deux jours par semaine, sont là complètement contraires aux directives ministérielles.

Tout cela se déroule après que plusieurs articles de presse aient largement relayé la sous-estimation des chiffres par le ministère. Les chiffres nationaux des contaminations du vendredi 13 novembre sont là aussi inquiétants, puisque incluant forcément les lycées qui fonctionnaient à plein. Dans le bilan du vendredi 13 Novembre, on dénombre **12 487** élèves positifs au covid sur les 7 derniers jours, avec **2838 élèves contaminés en 24h**. Du côté des personnels, on dénombre **2223** contaminations sur les 7 derniers jours, avec **476 cas supplémentaires en 24H**. A titre de comparaison, dans le bilan du vendredi 6 novembre, ces chiffres étaient les suivants : **3528** élèves positifs au covid-19 et **1165** personnels.

Les dernières déclarations du ministre de la Santé sur la situation épidémique dans son ensemble laissent entrevoir un filet d'espoir. Il n'est pas question que ce filet d'espoir donne la mauvaise idée au ministre de l'Education nationale de revenir sur les mesures prises pour l'organisation des lycées, arrachées par l'action résolue et la colère des personnels. Il devrait être au contraire plus que jamais question de les étendre aux autres établissements, afin d'aider à la baisse des contaminations.

De même, il est complètement absurde de maintenir lors de ce deuxième confinement le jour de carence, injuste et contre-productif, puisqu'il incite des personnels à ne pas se déclarer afin de ne pas perdre une journée de salaire. Il est urgent de supprimer cette carence.

Nous terminerons cette déclaration au CHSCTA par l'alerte que nous nous devons de faire concernant l'état d'épuisement et de mal-être des personnels. Ce deuxième confinement est extrêmement difficile pour tous les personnels, et ceux en première ligne en particulier qui, au contraire de la majorité des français, ne peuvent pas être en télétravail. Les conséquences psychologiques ne sont pas à négliger, il est du devoir de l'employeur de déployer des dispositifs en aval, pour aider les personnels les plus en difficulté, mais aussi en amont, afin d'aider à prévenir les difficultés.